



LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE BIRD ARRIVENT À LAVAL LE 12 NOVEMBRE

Les habitants auront accès à une nouvelle solution de mobilité durable
avec 250 véhicules électriques partagés disponibles !



#Bird #Trottinettes #BirdLaval

Laval, France - le 12 novembre 2021 - [Bird](#), le pionnier de la micro-mobilité, leader du transport électrique partagé respectueux de l'environnement, et opérant dans plus de 250 villes dans le monde et plus d'une vingtaine en France, annonce l'arrivée progressive à partir du 12 novembre d'un nouveau moyen de déplacement au service des habitants de Laval : La trottinette électrique en libre-service. **La première ville de la Mayenne à déployer un service de micro-mobilité !**

[Bird](#) va déployer dans les rues de la ville une flotte de 250 trottinettes électriques parmi les plus durables, les plus sécurisantes et les plus confortables du marché !

"Offrir des choix de mobilités adaptés à chacun est une volonté quotidienne. En renforçant l'offre de mobilités douces, Laval souhaite ainsi contribuer à un meilleur partage de l'espace public tout en agissant contre le réchauffement climatique. Après la gratuité des bus le week-end, le développement de pistes cyclables, le déplafonnement de l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique, la mise en place d'une offre de covoiturage (Klaxit), le lancement d'un conseil des piétons...Laval ajoute une offre de trottinettes en libre-service. La solution proposée par BIRD,

répond à nos attentes, tant sur le plan de l'accessibilité et que sur le plan de la sécurité." indiquent **Florian BERCAULT, Maire de Laval** et **Geoffrey BEGON, adjoint aux mobilités urbaines**.



Laval, première ville de la Mayenne à proposer un service de micro-mobilité à ses habitants.

Le pionnier de la micro-mobilité a la conviction que les moyens de transports durables ne se réduisent ni aux grandes villes ni au centre des métropoles mais doivent être accessibles à tous et pour tous types d'agglomérations urbaines. En France, cette conviction répond à un besoin de proximité souhaité par les Français et par un intérêt croissant pour les enjeux environnementaux locaux. "Territoires et Mobilités" représente ainsi la vision de la micro-mobilité par Bird : Accessible, abordable et durable.

Dans certaines des plus grandes métropoles françaises telles que Marseille et Bordeaux, Bird gère des milliers de trottinettes électriques durables pour aider leurs habitants à faire leurs courses, aller travailler, se connecter aux transports en commun et même se balader sans avoir à utiliser une voiture personnelle.

Dans des villes de taille intermédiaire comme Laval, Bird est capable de déployer des flottes beaucoup plus resserrées, offrant ainsi aux habitants une option de transport du dernier kilomètre durable, dynamisant par ailleurs l'activité économique et revitalisant les centres-villes.

*"Bird partage la même ambition et les mêmes préoccupations environnementales que monsieur le Maire Florian Bercault. Nous nous engageons ainsi auprès de Laval à proposer un service de micro-mobilité durable et accessible à tous les habitants" commente **Antoine Picron, Responsable Expansion chez Bird France**. "Nous avons pu constater lors de cette pandémie la réactivité et la capacité d'adaptation des villes à améliorer les conditions de déplacements de leurs habitants. Depuis la crise sanitaire, les villes et leurs habitants ont en effet repensé la manière dont les déplacements courts ou de moyenne distance sont effectués en milieu urbain. Choisir Bird, c'est faire le choix d'un mode de transport sûr et écologique pour se déplacer en ville en toute sécurité. Nous sommes fiers de proposer un moyen de transport innovant et efficace aux Lavalloises et Lavallois car nous pensons que tout le monde devrait avoir accès à la micro-mobilité, pas seulement ceux qui vivent dans les grandes villes."*



La Bird One - l'essayer c'est l'adopter !

Avec le déploiement de ces trottinettes électriques, les habitants de Laval vont bénéficier d'un véhicule neutre en émission carbone alliant **durabilité**, **confort** de conduite inégalé et surtout **sécurité** pour l'utilisateur ainsi que pour tous les autres usagers de l'espace public.

Parkings obligatoires pour tous pour préserver l'espace public !

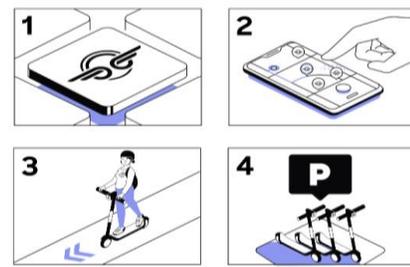
Bird a développé une solution technologique intégrée à son application permettant de résoudre les problèmes de parkings sauvages dans les rues. Déjà opérationnelle dans les autres villes où Bird opère, l'utilisateur peut visualiser sur la carte la localisation des lieux où il peut stationner sa trottinette. Ainsi, celui-ci est invité à terminer son trajet dans l'un des 76 parkings indiqués sans quoi il ne pourra pas mettre fin à son trajet.

Différentes zones de circulation pour plus de sécurité.

La zone opérationnelle, où il est autorisé de circuler en trottinette électrique jusqu'à 25 km/h maximum, a été définie en accord avec la ville. En dehors de cette zone, le système de géolocalisation équipant les véhicules, détecte si l'utilisateur sort de cette zone et la trottinette ralentit alors automatiquement pour finir alors par s'arrêter. Celui-ci sera invité à retourner dans la zone de circulation autorisée pour reprendre sa course ou garer son véhicule.

Au cœur de cette zone opérationnelle, toujours grâce à la technologie de géolocalisation embarquée, des zones à vitesse réduite ou même interdites sont intégrées : Par exemple, si une zone à vitesse réduite a été définie devant une école ou dans une rue piétonne, la trottinette se verra ralentir automatiquement à 10 km/h voir à 8 km/h une fois entrée dans cette zone.

Comment ça marche ?



- Télécharger l'application Bird sur le Play Store de Google ou l'App Store de Apple et créer un compte personnel et ajouter un moyen de paiement (Une carte bancaire ou un compte Paypal - 10% de réduction pour les porteurs de la carte bancaire Revolut),
- Depuis la carte sur l'application, trouver une Bird la plus proche de soi,
- Scanner le QR code ou entrer le code inscrit sur la trottinette puis monter sur la trottinette, lancer le mouvement, accélérer en appuyant sur le bouton avec le pouce et c'est parti ! Circuler en priorité sur les pistes cyclables - La circulation sur les trottoirs est interdite.
- Terminer le trajet en garant le véhicule sur un des emplacements indiqués dans l'application. Prendre une photo du véhicule correctement stationné. Veiller à ne pas gêner la circulation des piétons.

Tarif : 1 euro le déblocage de la trottinette puis 25 centimes la minute.

L'accès au service est réservé aux plus de 18 ans. Le code de la route s'applique. Bird recommande le port du casque.

Contact service-client : bonjour@bird.co

Pour plus d'informations, visitez www.bird.co et le blog <https://www.bird.co/fr/category/blog/> et retrouvez Bird sur : Twitter : [@BirdRide](https://twitter.com/BirdRide) Facebook : [@bird](https://www.facebook.com/bird) Instagram : [@bird](https://www.instagram.com/bird) LinkedIn: [@bird](https://www.linkedin.com/company/bird)

Contact presse : Nicolas Badey - nicolas.badey@bird.co - 06 61 20 59 48